

Avis de constitution

SOCIETE « MOAKA CONSTRUCTION SARL » en abrégé « MOCO SARLU »

Siège ABIDJAN KOUMASSI PLUS PRECISEMENT AU  
QUARTIER ZOE BRUNO, Lot 1141, Ilot 122

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 01/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MOAKA CONSTRUCTION SARL »

en abrégé « MOCO SARLU »

Objet : La société MOAKA CONSTRUCTION SARL UNIPERSONNELLE a pour objet principal dans tout pays, notamment dans les Etats parties au traité de l'OHADA et particulièrement en COTE D'IVOIRE, de faire :

- la construction métallique
- la menuiserie aluminium
- le multi-services
- la soudure
- le commerce général

Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI PLUS PRECISEMENT AU  
QUARTIER ZOE BRUNO, Lot 1141, Ilot 122

Dirigeant(s) M SANGARE CHEICK OUMAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03715 du 22/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22917/GTCA/RC/2024 du 22/04/2024

